

LITTORAL

La pêche plaisance interpelle les députés et s'invite dans la campagne présidentielle

En pleine période électorale, il y a ceux qui vont à la pêche aux voix et ceux qui pêchent et qui espèrent être entendus. Être entendus car pour Guy Ravel, président du comité régional de pêche de loisir en mer, qui avait réuni, vendredi au port de Gravelines, les représentants des associations du littoral pour l'assemblée générale du CRPLM, « il y a urgence à ce que l'on prenne conscience des contraintes de plus en plus fortes qui pèsent sur notre loisir à force de décrets, d'obligations, d'interdictions. Nous devons de plus répondre aux attaques incessantes de certaines ONG, mais aussi des pêcheurs professionnels dont certains représentants nationaux ne se cachent pas pour déclarer aux différents organismes d'État que s'il y a moins de poissons, c'est à cause de la plaisance qui en pêche trop. Nous défendons la notion de "pêcher-manger". Cela aussi est contesté. » Les représentants des 12 clubs et associations regroupés au sein du comité régional étaient présents à cette réunion. De Dunkerque à Berck-sur-Mer, on compte près

de 954 propriétaires de bateaux de plaisance. Limiter les prises La participation de François Lambert, chef de service à la Direction départementale des territoires et de la mer à Boulogne-sur-Mer, soulignait l'intérêt que porte la DDTM aux problèmes des pêcheurs plaisanciers : « Je trouve la dynamique de votre comité très intéressante. Le regroupement est une force. Avec les interventions des uns et des autres, je mesure davantage les difficultés que vous rencontrez. » Le comité souhaite être acteur de l'évolution de la réglementation en proposant la limitation des captures à six poissons par espèce et par pêcheur de plus de 15 ans embarqué, une proposition raisonnable qui serait acceptée par la majorité des pêcheurs plaisanciers. François Lambert a assuré les pêcheurs qu'il était « sensible à vos difficultés. J'ai transmis votre requête pour qu'elle soit examinée avec attention. Je puis vous dire que vous avez mon soutien plein et entier. Pour la première fois, ce point est inscrit à l'ordre du jour de la réunion de

comité de façade au Havre. Je reconnais que limiter les prises n'est pas forcément satisfaisant pour vous et c'est une bonne chose que d'être porteur de projets et force de proposition. Vous êtes présents dans toutes les structures qui se créent. Je ne peux que vous encourager à poursuivre. » Le comité a également interpellé les députés des sept circonscriptions du littoral par le biais d'un document établi par la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF). À ce jour, seuls Christian Hutin et Jean-Pierre Decool pour le Nord et Daniel Fasquelle pour le Pas-de-Calais ont répondu.